

• Tout en renforçant encore ses codes déontologiques

L'USPI Genève joue la carte féminine

C'est Béatrice Grange, associée de la Régie du même nom dans laquelle elle œuvre depuis une dizaine d'années aux côtés de son frère et de ses cousins, qui préside désormais l'Union suisse des professionnels de l'immobilier (USPI) de Genève. C'est la première fois, depuis la fondation en 1879 de la Société des régisseurs, devenue USPI Genève voilà trois ans, qu'une femme est élue à ce poste. L'USPI Genève fédère 45 agences et régies, employant quelque 1300 collaborateurs et plus de 3200 concierges. Plus de 70% de l'état locatif du canton est géré par les membres de l'association.

La jeune femme, mariée et mère de deux enfants, est diplômée en sciences économiques et titulaire du master de l'Institut d'études immobilières. Formée à la publicité et à la communication dans une grande agence de la place, Béatrice Grange a également travaillé chez Chopard avant de rejoindre la Régie Grange. Léonard Vernet, à qui elle succède, ne tarit pas d'éloges à propos de celle qui fut «une vice-présidente exemplaire et active» et qui incarne la 5^e génération de Grange travaillant dans l'entreprise familiale. Il faut dire que le mandat de Léonard Vernet a été marqué par de nombreux événements: le changement de nom, notamment, a bousculé les plus traditionnalistes membres de la Société des régisseurs. Il s'agissait pour le Comité d'inscrire résolument Genève dans le cadre romand, puisque les autres cantons ont une USPI, et aussi de dynamiser la communication.



Béatrice Grange, présidente de l'USPI Genève.

Un bilan impressionnant

Mais les défis relevés par le président Vernet, avec l'appui du secrétaire général Andreas Fabjan, ne se limitent pas à cela. La politique des labels, mise en place progressivement et «boostée» par le Comité sortant, a été un vrai succès. Rappelons que ces labels sont au nombre de trois – label courtier, label qualité et label vert – et ont d'ores et déjà donné des résultats concrets. La santé financière des membres USPI est contrôlée, les pratiques déontologiques définies et soutenues par une autorégulation efficace, les

économies d'énergie encouragées et systématisées. Les demandes d'affiliation affluent à l'USPI Genève. Cette assemblée générale a été l'occasion d'introduire des nouveautés sur chacun des trois fronts:

• Label Courtier – renforcement de la formation continue

Les détenteurs de la carte courtier USPI Genève ont désormais l'obligation de suivre chaque année un séminaire de formation continue d'au moins une demi-journée. Cette mesure vise à garantir le maintien à jour des connaissances dans le cadre d'une activité en constante évolution.

• Label Qualité – mise à jour du Code de déontologie

Le Code de déontologie de l'association a été entièrement revu et complété, afin d'in-

tégrer l'évolution des pratiques de la profession et de garantir un haut niveau d'éthique.

• Label Vert – adoption d'une Charte verte pour les travaux

Le label vert se voit enrichi d'une «Charte verte» applicable à tous les travaux d'entretien et de rénovation des immeubles. Cette Charte contient des recommandations sur la nature des matériaux à utiliser, ainsi que les modes de réalisation des travaux, de manière à ce qu'ils soient respectueux de l'environnement et contribuent à préserver les ressources naturelles, ainsi que la santé des occupants des logements. Ces nouvelles directives touchent essentiellement le chauffage, les sanitaires, l'électricité, la menuiserie, les revêtements des sols et des parois, le traitement des surfaces, ainsi que la valorisation des déchets.

Ambitions présidentielles

La nouvelle présidente, bien connue de l'univers immobilier genevois, déploie de multiples activités: outre son métier de régisseur, elle est par exemple juge assesseur auprès de la Commission de conciliation en matière de baux et loyers, et vient d'adhérer à une association longtemps très masculine: la section genevoise de Cobaty international, qui réunit les professionnels de l'acte de construire et se vante de la rigueur de sa procédure de cooptation.

Béatrice Grange, dont l'arrière-arrière-grand-père était l'un des fondateurs de la Société des régisseurs, confie que «le développement durable et ses implications dans le domaine bâti sont un sujet central pour notre Comité. L'étude de la loi sur l'énergie et de son futur règlement d'application va nous occuper. Je compte accélérer la mise en œuvre par les régies des mesures favorables aux économies d'énergie, renforcer notre rôle de trait d'union entre grand public (locataires, propriétaires) et autorités, et insister sur la formation continue, y compris en ce qui concerne le développement durable». ■

Vincent Naville